

Les sports de nature au cœur du *vivre ensemble*

FÉVRIER 2016 - N° 114

La réforme de la politique de la ville a redéfini la carte des territoires d'intervention autour de 1 500 quartiers prioritaires en métropole et dans les Outre-mer. Cette nouvelle carte prend en compte tous les territoires fragiles selon le critère simple, objectif et équitable de la concentration de population à bas revenus. Le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) coordonne, auprès du Premier ministre et du ministre chargé de la ville, l'action publique en faveur de ces territoires prioritaires pour réduire les inégalités de développement et améliorer les conditions de vie de leurs habitants.

La politique de la ville est mise en œuvre par les contrats de ville à travers trois piliers (cohésion sociale, cadre de vie et de renouvellement urbain et le développement de l'activité économique et de l'emploi). Ces thématiques favorisent le vivre ensemble et l'initiation de nombreuses dynamiques au profit des territoires prioritaires.

La politique de la ville a mis comme objectif, depuis quelques années, l'augmentation de l'installation d'équipements sportifs dans les quartiers prioritaires. Des parcours sportifs ou parcours de santé, soit une promenade rythmée par un ensemble d'activités,

vont se multiplier dans les territoires. Les territoires prioritaires de la politique de la ville avec des charges sociales et urbaines exceptionnelles peuvent également bénéficier de la Dotation Politique de Ville (DPV) ou des aides du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) pour construire ou aménager des équipements.

LE POINT DE VUE



Sébastien Jallet

COMMISSAIRE GÉNÉRAL DÉLÉGUÉ
À L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES,
COMMISSARIAT GÉNÉRAL À
L'ÉGALITÉ DES TERRITOIRES

En lien avec les enjeux du territoire, le contrat de ville se donne également pour objectif de favoriser la diversité de l'offre d'activités physiques et sportives dans les quartiers. Les sports de nature

sont ainsi en plein développement et permettent de rapprocher cette population citadine de son cadre de vie. De nombreuses chasses aux trésors ou autres jeux de piste sont maintenant régulièrement organisés pour découvrir ou redécouvrir les particularités des quartiers.

La pratique d'un sport de nature est également un « vecteur » d'amélioration du bien-être. Les quartiers populaires sont marqués par une prévalence importante de l'obésité et des maladies chroniques. Les activités sportives faciles d'accès, contribuent au déploiement des stratégies de prévention en santé publique. De plus, dans une perspective environnementale, la randonnée pédestre participe à la réhabilitation des espaces urbains. La coulée verte du Sud parisien permet par exemple de repositionner des espaces verts à l'intérieur des quartiers et de faciliter la mobilité de ses habitants.

La pratique d'activités physiques et sportives donne lieu à des échanges humains et à une réappropriation du lien social. Elle permet ainsi de faire exister les sports de nature au sein du tissu urbain et c'est pourquoi elle est soutenue par la politique de la ville. ●

La place des sports de nature dans le plan *Citoyens du sport*

Le plan Citoyens du sport¹ est une des mesures du plan la République en actes² entériné par le Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté. Ce plan consiste à garantir au sport un rôle concret dans l'éducation à la citoyenneté et au vivre ensemble, dans l'emploi, la formation, l'insertion et dans une restructuration des territoires autour d'équipements favorisant la mixité sociale. Les sports de nature ont des atouts pour répondre à cet objectif.

Le plan *Citoyens du sport* vise à mobiliser les politiques existantes et à renforcer certains dispositifs pour que le sport, à travers la mobilisation de ses acteurs, affirme davantage le rôle que lui reconnaît le législateur en matière d'éducation, de culture et d'intégration dans la vie sociale³. Pourtant les activités physiques et sportives produisent aussi des inégalités et des comportements contraires aux valeurs citoyennes. La prise en compte des valeurs éducatives dans le développement maîtrisé des sports de nature offre des pistes intéressantes pour répondre aux enjeux des politiques gouvernementales en matière d'égalité et de citoyenneté⁴. Les plans fédéraux *Citoyens du sport* demandés à chaque fédération sont l'occasion d'affirmer ces potentialités.

Être un relais des valeurs de la République

Il s'agit de permettre à chaque acteur qu'il soit sportif, dirigeant, éducateur, arbitre, supporter ou encore bénévole, de prendre conscience qu'il a un rôle à tenir dans la transmission des valeurs du sport telles que le partage, la fraternité, l'épanouissement, l'exemplarité, mais aussi le respect des autres et de son environnement. Les interactions entre le milieu naturel et le pratiquant, ou entre les pratiquants, inhérentes à la pratique des sports de nature font de

ces activités un support éducatif puissant, à destination de tous les publics. Il convient néanmoins que les organisateurs des pratiques sportives de nature sachent identifier et mettre en œuvre les intentions éducatives propres à ces pratiques, puis en montrer la spécificité. En ce sens, les fédérations sportives ont un rôle à jouer en matière d'encadrement des jeunes et de formation des éducateurs qui les accompagnent.

Contribuer à la réduction des inégalités

Les acteurs des sports de nature devraient particulièrement prendre en compte les enjeux de la fracture touristique identifiée notamment dans le rapport de Claudie Buisson⁵. « Aujourd'hui, 3 millions d'enfants de 5 à 19 ans ne partent pas en vacances (chiffres OVLEJ). Les jeunes étaient déjà le public le plus exclu des vacances en 2001, les causes en ont perduré et le constat s'est malheureusement aggravé avec les difficultés financières croissantes des jeunes dans leur insertion professionnelle et le renchérissement des études ». Ce constat concerne particulièrement les jeunes qui résident dans les territoires carencés. Mettre en place des dispositifs qui permettent à la fois une activité sportive régulière tout au long de l'année et la mobilité des jeunes pendant les périodes de vacances constitue une stratégie qui permettra

tant de poursuivre les enjeux d'égalité que ceux de pérennité des activités sportives de nature.

Par ailleurs la répartition des équipements et de l'offre sportive sur le territoire est disparate, tant en zone urbaine que rurale. Il convient de remédier à cette inégalité territoriale, d'autant plus que les attentes sont fortes en matière d'accès aux équipements. En effet, les Français sont très nombreux à souhaiter bénéficier d'installations sportives de proximité en accès libre, ils sont très sensibles à ces infrastructures qu'ils jugent « comme un lieu de vie essentiel pour la vie de la commune (85 %) » et « comme assurant un rôle de mixité sociale (86 %) »⁶.

Le développement de l'offre de pratique de sports de nature peut contribuer à la valorisation des territoires dits « carencés » et à la réduction des inégalités sociales. D'ores et déjà, des collectivités engagent des démarches de diagnostic territorial sur la base desquelles elles construisent des offres innovantes.

Pour innover en matière d'offre d'activités sportives il semble important de tenir compte des nouvelles tendances telles que l'attrait pour la pratique multisport, la recherche de plaisir sans compétition et la demande d'une offre de proximité et de qualité. L'observation des pratiques, des pratiquants et



Crédit photo Mathieu Morverand - Photothèque sportsdenature.gouv.fr

LES BRÈVES

ACTUALITÉ

Stratégie nationale de transition écologique vers un développement durable du sport

La SNTEDDS 2015-2020 poursuit trois ambitions majeures : développer une approche partagée du sport durable, transformer le modèle économique et social du sport pour la transition écologique vers un développement durable, renforcer l'appropriation du développement durable par tous. Cette déclinaison sportive passe, par exemple, par le développement maîtrisé des territoires, l'économie circulaire sobre en carbone, les démarches de responsabilité sociétale des organisations, la sensibilisation et la formation mais également la promotion du sport comme vecteur de développement durable aux niveaux européen et international. Autant d'approches dans lesquelles les sports de nature trouvent leur place.

www.sports.gouv.fr

KIOSQUE

Observatoire de l'économie du sport

L'Observatoire de l'économie du sport (créé par arrêté en novembre 2015) met à disposition des acteurs publics et privés des données variées, fiables et analysées dans le temps. Il valorise les données existantes (une cinquantaine d'indicateurs sont actuellement disponibles) et réalise des études d'intérêt partagé et cofinancés par ses membres.

www.sports.gouv.fr

AGENDA

6^{es} assises nationales des randonnées et activités de pleine nature

Saverne (Bas-Rhin) du 26 au 27 avril 2016

www.sportsdenature.gouv.fr

des non-pratiquants⁷ permet d'éclairer les prises de décision.

Participer au développement de l'emploi

L'emploi est une priorité nationale. Le sport constitue une source d'emploi importante, en témoignent les plus de 133 000 éducateurs déclarés⁸. En 2015, les acteurs nationaux et locaux ont été invités à mobiliser les moyens supplémentaires obtenus dans le cadre du plan *Citoyens du sport* et déployés via les crédits du CNDS dans l'objectif de créer, d'ici 2016, 400 emplois d'éducateurs et d'éducatrices sportifs au sein des clubs situés dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV). D'ici 2017, 1 000 emplois supplémentaires seront créés dans ces territoires.

La mesure *SESAME vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement* permettra d'accompagner, dans le cadre d'un parcours per-

sonnalisé, 1 500 jeunes de 16 à 25 ans qui rencontrent des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle et résident au sein d'un QPV ou d'une Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

La mobilisation des dispositifs d'aide à l'emploi pour répondre aux besoins de professionnalisation du secteur doit être poursuivie. Là aussi, l'engagement du réseau des sports de nature repose sur sa capacité à expérimenter des solutions innovantes et pérennes. ●

EN SAVOIR PLUS

[Contacter le PRNSN](#)

[Atlas 2015 des éducateurs sportifs déclarés / Ministère chargé des Sports, 2015](#)

[Présentation du programme Citoyens du sport](#)

1. [Présentation du programme Citoyens du sport](#)

2. [La République en actes. 60 mesures pour l'égalité et la citoyenneté / Comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté du 6 mars 2015](#)

3. [L100-1 du Code du sport](#)

4. [Voir la présentation du comité interministériel à l'égalité et à la citoyenneté](#)

5. [Lutter contre la fracture touristique. Tome 1 : rapport / Claudie Buisson, Élisabeth Roure. - Ministère de l'Artisanat, du Commerce et du Tourisme, décembre 2013](#)

6. [Pratiques sportives et infrastructures sportives de proximité / Fédération des industriels et fabricants d'articles de sport ; ministère chargé des Sports, 2015](#)

7. [Lettre du réseau national, mai 2015, n° 107](#)

8. [Atlas 2015 des éducateurs sportifs déclarés / Ministère chargé des Sports, 2015](#)

ACTUALITÉ

Canyonisme : mise à jour des normes de classement

La mise à jour des normes de classement canyonisme a été adoptée au Conseil d'Administration de la FFME, le 28 novembre 2015. La fiche réglementation relative au canyonisme (Agir>Espaces activités) a été mise à jour.

www.sportsdenature.gouv.fr

ACTUALITÉ

Enquête nationale des éducateurs sportifs de nature déclarés, c'est parti !

Lancée depuis quelques jours, l'enquête nationale des éducateurs sportifs de nature prend un très bon départ avec déjà plus de 300 réponses au questionnaire en ligne. Ces travaux d'observation doivent permettre de développer l'emploi et la professionnalisation des éducateurs sportifs dans les sports de nature. Les résultats seront accessibles sur le site du réseau des sports de nature au second semestre 2016.

www.sportsdenature.gouv.fr

ACTUALITÉ

Prévention Hiver

La campagne nationale *Prévention Hiver*, menée avec les principaux acteurs de la sécurité en montagne, propose de nouveaux outils accessibles sur le site web dédié. Vous y trouverez un jeu vidéo pédagogique, un mémento prévention hiver étoffé de contenu sur les espaces freestyle et raquette à neige, des affiches et des vidéos. Des outils complémentaires sont disponibles en téléchargement sur le site [c.o.d.e. de la montagne](http://c.o.d.e.de.la.montagne), tels qu'une fiche sur le port du casque et les activités nordiques, des affiches sur le freeride, la raquette à neige et le ski de randonnée, des bannières web, etc. N'hésitez pas à diffuser largement ces outils de communication ainsi que l'adresse du site de la campagne auprès de vos réseaux. Pour que la montagne reste un plaisir !

www.preventionhiver.sports.gouv.fr

L'EXPÉRIENCE

Des ailes à tes baskets



STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

Fédération française de la randonnée pédestre (FFRandonnée)



ENJEU

Éducation par les sports de nature



ÉCHELLE TERRITORIALE

Nationale

L'opération *Des ailes à tes baskets* vise à développer la pratique de la randonnée chez les jeunes en les motivant à pratiquer les activités de marche et de randonnée pédestre, en groupe et de manière régulière.

Ces activités sont simples à mettre en œuvre dans le cadre d'un projet éducatif car elles sont accessibles à tous, peu coûteuses en matière d'équipements et d'accès, peu techniques et praticables partout en toute saison. La pratique de la randonnée en groupe, à un rythme auquel il est possible de discuter, crée des conditions propices aux échanges qui permettent de tisser des liens sociaux.

L'ambition de l'opération *Des ailes à tes baskets* est de « sortir » de leur environ-

nement habituel des jeunes (objectif 160 jeunes par an) qui habitent les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ou les Zones de Revitalisation Rurale (ZRR) et qu'ils construisent ensemble un programme annuel de sorties, incluant a minima trois jours d'itinérance pédestre en autonomie relative.

La randonnée pédestre n'étant pas le but du projet, elle constitue le moyen pour réaliser le projet défini par le groupe. Le pari étant que l'ouverture (aux autres, à un autre environnement social, à un autre milieu culturel et à la nature) qu'apporte la réalisation du projet, soit source de plaisir lors de l'activité. Et qu'en conséquence, la représentation que les jeunes ont de la randonnée pédestre change. ●



ENOS EXPERIENCES



Découvrez toutes les expériences du réseau européen des sports de nature

LE TÉMOIGNAGE



Christophe Martinez

DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL,
FÉDÉRATION FRANÇAISE DE
LA RANDONNÉE PÉDESTRE
(FFRANDONNÉE)

Comment les jeunes peuvent-ils s'engager dans l'opération *Des ailes à tes baskets* ?

Le jeune, âgé de 16 à 25 ans « motive » tout d'abord les amis de son quartier (Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville, QPV) ou de son village (Zone de Revitalisation Rurale, ZRR), qui souhaitent partager une aventure estivale. Ensemble et à pied, ils rallieront un concert/festival, un site touristique ou un événement sportif de leur choix. Durant les huit mois précédant l'aventure, le groupe constitue un capital de « points pas ». Pour ce faire, il s'engage dans diverses activités lui permettant de vivre et de comprendre l'univers de la randonnée pédestre. Il peut s'agir d'effectuer des randonnées de différentes distances et difficultés, de participer à une journée de balisage ou de débroussaillage de sentier, de participer à l'organisation de randonnées ouvertes à tous ou de Rando challenge® ou encore de collecter des traces GPS d'itinéraires labellisés... Chacune de ces activités rapporte des « points pas » qui une fois accumulés sont convertibles en euros utiles pour financer en partie le projet estival du groupe.

Quel est le rôle de la FFRandonnée dans cette opération ?

La fédération accompagne les groupes de jeunes dans la construction de leur projet d'itinérance estivale et les aide à constituer leur capital « points pas » en participant aux activités associatives des clubs ou comités. Elle cofinance les projets. Le point clef du dispositif est la mobilisation d'un volontaire en service civique. Il joue le rôle de « grand frère » avec le groupe de jeunes, il assure la liaison permanente avec les clubs ou le

comité départemental pour la réalisation des différentes activités.

La fédération n'a pas d'expérience dans l'organisation de séjours pour des publics mineurs, elle s'appuie donc sur un organisme dont c'est le métier l'Office Départemental des Centres de Vacances et de Loisirs (ODCVL). L'ODCVL apporte une expertise dans l'élaboration des projets éducatifs adaptés à chaque situation, la FFRandonnée assure le recrutement et la préparation des jeunes vers un minimum d'autonomie en itinérance pédestre.

C'est un projet social qui vise à mobiliser 160 jeunes par an, issus des territoires dits « carencés »

Quels sont les enjeux de cette opération pour la FFRandonnée ?

Il s'agit de construire un programme éducatif fédéral, aujourd'hui inexistant, pour les jeunes et de détecter au sein du réseau fédéral des dirigeants et bénévoles motivés pour porter de façon pérenne ce programme et ses éventuelles déclinaisons, de former et d'accompagner ce réseau à la prise en compte de ces publics aux attentes spécifiques et différentes du licencié type. Par ailleurs, la FFRandonnée entend prendre part à la politique publique d'amélioration de la cohésion

et du vivre ensemble et tisser des partenariats pérennes avec des structures spécialisées œuvrant dans l'organisation de séjours éducatifs pour les jeunes.

En quoi cette opération répond aux objectifs du plan Citoyens du sport ?

C'est un projet social qui vise à mobiliser 160 jeunes par an, issus des territoires dits « carencés » (ZRR ou QPV). C'est un projet intergénérationnel qui mobilisera 200 bénévoles par an et permettra de créer dix missions de volontariat dans le cadre du service civique par an plus la création d'un emploi salarié à temps partiel. C'est un projet qui répond à des enjeux de santé publique, puisqu'il mettra en activité de marche chaque jeune pendant au moins quinze journées par an, soit 2 400 « journées jeunes ». C'est un projet qui s'inscrit

dans le plan de développement de 10 comités départementaux de randonnée pédestre de France métropolitaine et d'Outre-Mer. Enfin, il donnera naissance à vingt séjours éducatifs itinérants par an en accueil collectif de mineurs. ●

EN SAVOIR PLUS



Fédération Française
de la Randonnée pédestre
(FFRandonnée)

FORMATION

Executive master chef de projet sport

Depuis fin 2015, l'Executive master chef de projet sport offre une spécificité « sports de nature ». Cette formation, délivrée par l'INSEP, vise à accompagner les cadres dans la conception et la mise en œuvre de projets contribuant au développement des organisations sportives dans lesquelles ils œuvrent, ainsi que des pratiques qui y sont attachées. Elle s'adresse aux cadres de statut public ou privé, ayant la

responsabilité de projets sportifs de nature à forts enjeux au sein d'une organisation sportive.

www.sportsdenature.gouv.fr

KIOSQUE

Guide des financements européens pour le secteur du tourisme 2014-2020

« Ce guide aborde ces principaux fonds et programmes susceptibles de bénéficier au tourisme à travers des questions pratiques : types d'actions finançables, niveau de financement, qualité de l'auteur d'une demande, procédure du financement, etc. Pour faciliter sa lecture, ce guide comporte également des exemples concrets de projets financés au sein de l'Union européenne. »

www.veilleinfotourisme.fr

KIOSQUE

Écoguide des stations de montagne

« Pour une montagne en transition passons à l'action ! » tel est le leitmotiv de l'association Mountainriders qui publie ce guide depuis 2007 et le met régulièrement à jour en menant des enquêtes auprès des stations de montagnes.

www.mountain-riders.org

ACTUALITÉ

Ecosport Awards

La première édition des *Ecosport Awards* s'est tenue à l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance (INSEP) le 20 janvier 2016. Six prix ont été délivrés, pour récompenser les entreprises les plus concernées par la maîtrise de leur impact environnemental. Les sports de nature ont été particulièrement mis en valeur, puisque

cinq prix ont consacré des entreprises du secteur (écoconception de chaussure et textile, écoconception de matériel et accessoire, sensibilisation des pratiquants, recyclage et fin de vie du produit, management durable, prix spécial du jury).

ecosportawards.com

KIOSQUE

Accueil des mineurs en refuges

Le ministère de l'Intérieur a publié en 2015 le Guide relatif à l'article REF 7 du règlement de sécurité contre l'incendie. « Ce document accompagne la mise en œuvre du texte en vigueur (arrêté du 20 octobre 2014). [...] Destiné aux administrations, gardiens de refuges, organisateurs de séjours, le guide a pour but de faciliter le recensement des refuges en capacité d'héberger des mineurs en dehors de leur famille, soit plus de 30 % du parc national recensé et d'accompagner l'hébergement des mineurs en dehors de leur famille dans ces établissements. »

www.sportsdenature.gouv.fr

ACTUALITÉ

Du changement dans l'équipe du PRNSN

Marie Picuiria et David Rontet partent vers de nouvelles aventures professionnelles. Marie prépare le concours de professeur des écoles et David rejoint l'École nationale de voile et des sports nautiques. Nous leur souhaitons réussite et épanouissement !

L'activité continue et deux nouveaux chargés de mission intègrent l'équipe, nous leur souhaitons la bienvenue ! Aurélie Andry est chargée de l'observation des sports de nature et Quentin Orgé du développement territorial.

www.sportsdenature.gouv.fr

TÉMOIGNAGES D'EXPERTS



Les acteurs des sports de nature partagent leur expertise

Une dizaine de témoignages - sous la forme de vidéos en ligne - éclairent les questions essentielles en matière de sports de nature (Europe, réforme territoriale, éducation, développement de la pratique...). Chaque témoignage est complété par une liste de ressources utiles pour approfondir le sujet traité. À découvrir !

www.sportsdenature.gouv.fr